

Défibrillateurs automatisés externes (DAE) : Bilan de l'enquête téléphonique réalisée auprès des exploitants «grand public»

Juillet 2014

Défibrillateurs automatisés externes (DAE) : bilan de l'enquête téléphonique réalisée auprès des exploitants « grand public »

L'ANSM a diffusé le 10 juillet 2014 **des recommandations destinées aux exploitants grand public de défibrillateurs automatisés externes (DAE)**. L'ANSM a souhaité ainsi rappeler les principales préconisations à respecter par les exploitants de ces dispositifs afin de toujours disposer d'un appareil fonctionnel.

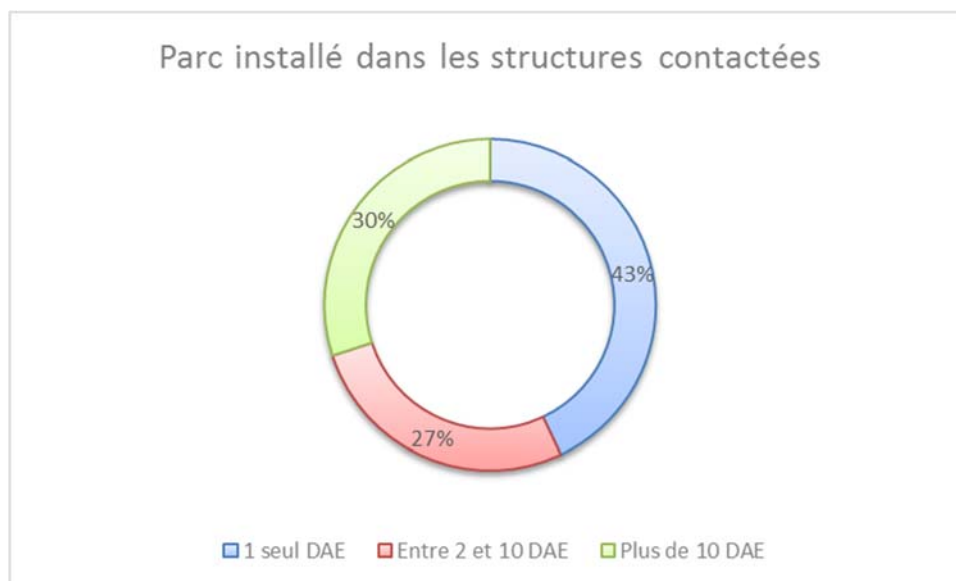
Dans le cadre de ces travaux, l'ANSM a réalisé une courte enquête téléphonique en avril 2014¹ auprès de responsables de la gestion des DAE (=exploitants) dans certaines structures accueillant du grand public. L'objectif de cette enquête était d'avoir une perception de l'état des connaissances des personnes concernées, en particulier sur la gestion de ces appareils. Ce document restitue les résultats de cette enquête.

Les cibles de cette enquête ont été des structures accueillant du grand public en nombre important et connues pour acquérir ce type de dispositif. Le choix s'est porté sur les mairies de différentes tailles ainsi que sur des lieux dits « de passage » (gares SNCF, centres commerciaux, banques, restaurants, boîtes de nuit, ...).

Les responsables de la gestion des défibrillateurs au sein de 101 mairies et de 100 « lieux de passage » ont été contactés dans le cadre de cette enquête.

En tout premier lieu, il est à noter qu'il n'a pas été identifié d'écart significatif entre les 2 cibles (mairies et « lieux de passage »). Les résultats détaillés ci-dessous correspondent aussi à la moyenne des 2 cibles.

1. Parc installé dans les structures contactées



2. Information du personnel sur la personne responsable de la gestion du ou des DAE dans la structure

L'information du personnel sur la personne en charge de la gestion des DAE dans la structure se fait en général par note interne (42% des cas), une affiche dans le couloirs (29%) ou encore une étiquette accolée sur le DAE (15%). Pour 9% des structures contactées, l'information n'avait pas encore été diffusée.

3. Formation du personnel à l'utilisation de l'appareil

84% des exploitants ont procédé à l'initiation de certains membres du personnel à l'utilisation du DAE, initiation permettant à ces derniers de se familiariser à l'utilisation de l'appareil.

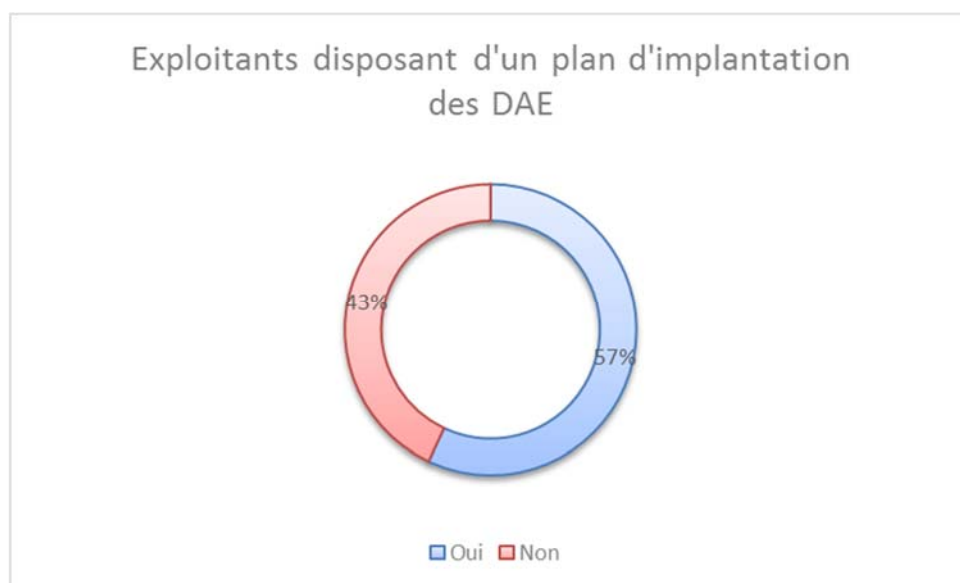
4. Information du responsable sur le DAE sur la gestion de l'équipement

Environ **90%** des exploitants se considèrent bien informés sur les différents aspects de la gestion du DAE, c'est-à-dire sur les précautions d'utilisation, les procédures de contrôles/maintenance ou encore le lieu d'implantation à privilégier pour le DAE.

Leurs sources d'informations sont principalement la notice d'utilisation (38% des cas), le distributeur (38%), le fabricant (27%), ou encore les professionnels de santé (20%).

5. Traçabilité du lieu d'implantation des DAE dans les structures et géolocalisation

57% des exploitants disposent d'un plan mentionnant le lieu d'implantation de chacun de leur DAE. Ce chiffre est toutefois à pondérer par le fait que 43% des exploitants contactés ne disposent que d'un seul DAE.

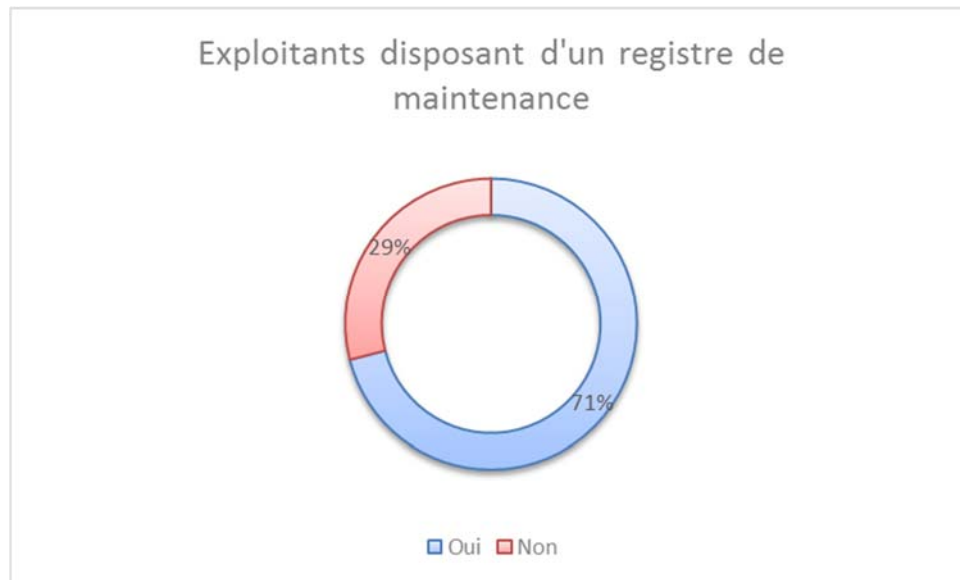


21% des structures participent à des actions de géolocalisation auprès de SAMU, SDIS, etc..., destinées à orienter rapidement vers un DAE toute personne faisant appel au 15, au 18 ou au 112.

6. Maintenance et contrôles du DAE

47% des exploitants ont indiqué disposer d'un contrat de maintenance.

29% des exploitants ne disposent pas d'un document traçant l'ensemble des opérations de maintenance effectuées sur le DAE.



71% des exploitants réalisent régulièrement des contrôles visuels de l'état des DAE.

7. Communication des fabricants vers les exploitants

Sur les deux dernières années, **94%** des exploitants indiquent n'avoir pas reçu d'alerte de sécurité² du fabricant de leurs DAE. Il est à noter que la majorité des fabricants de ces dispositifs ont communiqué sur certains modèles de leurs dispositifs sur la même période.

73% des exploitants ont indiqué être favorables à la communication de certaines informations (coordonnées de l'exploitant, numéro de série du DAE, localisation du DAE) afin que le fabricant les informe directement des informations de sécurité.

8. Utilisation du DAE en cours d'intervention

30% des exploitants ont indiqué qu'un des DAE de leur parc avait déjà été utilisé sur une personne. Dans 18% des cas, les utilisateurs ont rencontré une difficulté liée à un problème technique sur le DAE.

9. Signalement des incidents rencontrés lors de l'utilisation du DAE en cours d'intervention

Les 2 principaux interlocuteurs contactés par les exploitants lors de la survenue d'un incident grave suite à un dysfonctionnement du DAE sont les fabricants et les distributeurs.

Commentaires

Les exploitants contactés -quelle que soit la structure- ont estimé à une grande majorité être bien informés lors de l'achat, notamment sur les opérations de contrôle et de maintenance à réaliser sur le DAE.

Toutefois, les données de l'enquête ont montré des lacunes concernant la traçabilité du lieu d'implantation des DAE ainsi que dans la réalisation de contrôles réguliers des appareils.

L'enquête confirme notre retour d'expérience montrant que la majorité des fabricants ont de grandes difficultés à atteindre les utilisateurs finaux de ces dispositifs dans le cadre de la mise en œuvre d'actions correctives de sécurité. Toutefois, une grande majorité des exploitants se dit favorable à procéder à un enregistrement de certaines données directement auprès du fabricant afin de faciliter la mise en œuvre de certaines actions de sécurité.

¹ Enquête menée du 14/04/2014 au 16/05/2014 par un Institut d'études

² Action proposée par les fabricants suite à l'identification d'un risque potentiel à l'utilisation de l'appareil